

PONTIVY

RODP 2019 et ROPDP 2019

Etat des redevances dues par Gaz Réseau Distribution France

→ **RODP** - au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2019 - décret n° 2007-606 du 25 avril 2007

Formule de calcul : $(0,035 \times L + 100) \times TR$

- . L est la longueur exprimée en mètre des canalisations de distribution de gaz naturel sous domaine public communal au 31 décembre de l'année précédente
- . TR est le taux de revalorisation de la RODP tenant compte de l'évolution de l'indice Ingénierie depuis la parution du décret du 25 avril 2007

Soit, pour votre commune :

L = 90725 m

TR = **1,24**

RODP 2019 = 4061 €

→ **ROPDP** - au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2019 - Décret n° 2015-334 du 25 mars 2015

Formule de calcul : $0,35 \times L \times TR'$

- . L est la longueur exprimée en mètre des canalisations construites ou renouvelées sur le domaine public communal et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due
- . TR' est le taux de revalorisation de la ROPDP 2019

soit pour votre commune :

L = 443 m

TR' = **1,06**

ROPDP 2019 = 164 €

Nous attirons votre attention sur le fait que la délibération de votre commune est nécessaire au paiement de la redevance ROPDP

RODP 2019+ ROPDP 2019 = 4061 € + 164 €
Total : 4225 €

règle de l'arrondi à l'euro le plus proche conformément à l'article L 2322-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Délibération(s) et titre de recette à adresser à : grdf-centre-ouest-concessions@grdf.fr

GRDF – Délégation Concessions

7 mail Pablo Picasso

TSA 82906

44046 Nantes Cedex 1